

Flash sur les entreprises franco-suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **58 (1978)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Flash sur les entreprises franco-suisses

La Compagnie électro-mécanique (CEM), filiale française du groupe suisse Brown Boveri prendra une part importante dans la construction du métro de Caracas. La Frameca, groupement industriel français pour la réalisation de ce projet, est pilotée par la SGTE (groupe Empain-Schneider) et la CIMT (groupe CEM). Au total quatorze sociétés y participent. En ce qui concerne le matériel roulant, c'est la CIMT qui est chef de file. Elle collaborera notamment avec une autre société du groupe CEM, Traction-Oerlikon. — Le contrat prévoit dans une première étape la fourniture de 140 véhicules automoteurs, de l'ensemble de l'alimentation en énergie, de la signalisation, du pilotage automatique et des télécommunications. La mise en service est prévue pour septembre 1983. Cette première tranche de la commande vénézuélienne s'élève à 700 millions de francs. Il est prévu une option pour une deuxième tranche portant notamment sur 102 véhicules supplémentaires et une extension des lignes. Le coût prévu de cette seconde tranche est de 450 millions. — Le 14 septembre, l'ambassadeur du Venezuela en France a visité à Dunkerque une voiture-maquette grandeur nature construite par la CIMT. — Par ailleurs, la Compagnie électro-mécanique a racheté la totalité des actions de la SIDEM (Société internationale de dessalement de l'eau de mer) qu'elle avait fondée à parts égales avec Saint-Gobain-Pont-à-Mousson en 1970. La capacité de production des installations commandées à ce jour à la SIDEM est de 300 000 mètres cubes d'eau douce par jour. Cette entreprise est l'une des toutes premières au monde dans sa spécialité.

Le premier succès international des fibres optiques françaises s'est concrétisé pour **CIT-Alcatel** (CGE) par une commande des PTT suisses. En collaboration avec **Cortaillod**, la société française équipera un terminal avec diodes laser d'une liaison expérimentale de 8 mégabits. Il s'agit essentiellement de tester la résistance du câble optique à la charge des autres câbles qui pèsent jusqu'à 40 kg par mètre. D'une section de 7 mm et d'une longueur de 2,7 km, le câble expérimental suisse pourrait être raccordé au réseau général l'année prochaine si les résultats sont positifs. La principale faiblesse du nouveau système est la courte durée des sources lumineuses. Les PTT suisses testent aussi les produits d'autres constructeurs. En 1979, une liaison expérimentale de 34 mégabits sera mise à l'essai.

Le cours élevé du franc suisse oblige depuis quelques années les sociétés suisses à caractère multinational à apporter des correctifs à leurs comptes d'exploitation. Si, par exemple, telle filiale française a réalisé une augmentation du chiffre d'affaires en monnaie locale de 12 % et si le franc français a baissé de 20 % par rapport au franc suisse, c'est finalement une diminution de 10 % en francs suisses qui apparaît. Il ressort d'un résumé publié par la Société de banque suisse qu'en 1977 **les grandes entreprises suisses** connues en France ont ainsi dû corriger en baisse les chiffres d'affaires exprimés en francs suisses dans les proportions suivantes : Ciba-Geigy 5,7 %, Hoffmann-La Roche 11 %, Holderbank 25 %, Landis et Gyr 4,7 %, Nestlé 13,2 %, Sandoz 4,9 %. Bien entendu, ces chiffres varient suivant les taux de change qu'ils expriment. Au cours d'une récente interview, un dirigeant de Nestlé a indiqué qu'à taux de change égal sa société aurait pu viser un chiffre d'affaires de 22 milliards (suisses) en 1978, mais que suivant l'évolution attendue il convenait de le situer aux alentours de 19 milliards.

La société genevoise **Sodeco** qui appartient au groupe Landis et Gyr a mis sur le marché les systèmes « phonocard ». Il s'agit d'une carte de paiement à montant fixe utilisable dans les cabines téléphoniques spécialement équipées. Cette carte résout le problème de la monnaie dans les cabines publiques, notamment pour les appels longue distance. Elle peut être utilisée en une ou plusieurs fois et le crédit dont elle est porteuse n'est débité que dans la mesure des unités ou impulsions effectivement « consommées ». La mise au point de ce système a nécessité un programme de recherche et développement étalé sur cinq ans. L'avantage de ce système pour l'administration des téléphones réside dans le fait qu'aucun problème de changement de tarif ne se pose. On sait par exemple qu'en Grande-Bretagne plus de la moitié des 45 millions de livres de déficit du téléphone provient du fait que le prix de la communication est resté inchangé depuis trois ans dans les cabines publiques...
